



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 19.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004655211

Canton: VS

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Bureau Gaspari Sàrl, Fully

Bureau Gaspari Sàrl Rue de l'Eglise 44

1926 Fully

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE182022735

Siège: Fully

Objectif

exploitation d'un bureau technique et d'architecture, mise à l'enquête, surveillance de chantier, plans d'exécution et de détail, soumission et projet et réalisation de promotions immobilières (cf. statuts pour but complet)

duelle, pour 19 parts sociales de CHF 1'000.00; Gaspari, Flavien, de Martigny, à Fully, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 1'000.00.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1590 du 14.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Bas-Valais

Révision:

Renonciation à la révision

Bureau Gaspari Sàrl, à Fully, CHE-182.022.735, Rue de l'Eglise 44, 1926 Fully, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 06.06.2019. But: exploitation d'un bureau technique et d'architecture, mise à l'enquête, surveillance de chantier, plans d'exécution et de détail, soumission et projet et réalisation de promotions immobilières (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.00. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon contrat de transfert de patrimoine du 06.06.2019 et inventaire au 31.12.2018, la société reprend des actifs de CHF 610'052.42 et des passifs de CHF 96'668.55 de l'entreprise individuelle "Sandro Gaspari, Bureau Technique" à Fully (CHE-112.396.596) soit un actif net de CHF 513'383.87, en échange de 20 parts sociales de CHF 1'000.00, le solde de CHF 493'383.87 constituant une créance de l'apporteur envers la société. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du 06.06.2019, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Gaspari, Sandro, de Martigny, à Fully, associé et président des gérants, avec signature indivi-